

Paris, 9 rue Richepance.

24 Septembre 1858.

L'original est déposé

Mon cher ami,

au greffe

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps.

Après mon retour à Paris, je me suis occupé à peu près exclusivement de l'établissement des agences de la Compagnie à l'étranger et en France, ainsi que du soin de régulariser toutes les souscriptions particulières qui m'avaient été adressées à Paris et dont le total s'élève déjà à 80 millions de francs; je ne serai même pas étonné que cette somme fut doublée d'ici à une quinzaine de jours seulement par les demandes françaises.

Les adversaires de notre entreprise, les fidèles alliés d'Outre-Manche, ont déjà perdu leurs deux premières campagnes concernant la prétendue impossibilité d'exécution du Canal et la prétendue hostilité de La Porte. Tous leurs efforts tendent dans ce moment à détourner de l'entreprise les capitaux de leur pays, parceque dans leur orgueil stupide et dans leur ignorance insulaire, ils croient que leur abstention entrainerait celle des autres nations. Nous sommes en train dans ce moment de détruire leurs dernières illusions.

J'ai écrit à Mr. *Eschutten* pour le désigner comme agent correspondant de l'Entreprise du Canal de Suez à Zurich et j'en ai pas manqué de le noter pour ses 400 actions.

Je vous réserve deux nominations en blanc pour des agents correspondants à Milan et à Vérone, vous me direz ceux que vous aurez désignés et vous leur donnerez vos instructions.

J'ai fixé au 15 Novembre la réunion du premier conseil d'administration, les circulaires de convocation seront adressées aux administrateurs et aux membres de la Commission Internationale dans le courant du mois prochain.

137

(143)

Mr. Revoltella ne m'a pas encore répondu au sujet d'une demande que je l'avais prié de faire au Baron de Bruck dont je désirais rattacher le nom à la réunion du 1er. conseil d'administration. J'ai beaucoup réfléchi à la situation qu'il pourrait avoir et comme sa position officielle ne lui permettrait pas évidemment un titre actif, proposez lui d'être Président Honoraire de la Compagnie Universelle.

Mr. Revoltella ne m'a pas dit non plus si les chefs des maisons Sina, Eskelès et Rothschild de Vienne seraient disposés à être administrateurs de la Compagnie pour l'Autriche.

S'ils le désirent vous pourriez distribuer ainsi les trente actions de membres fondateurs que j'avais laissées dans le temps à la disposition du Baron de Bruck et à la vôtre.

(Ces parts primitives comprennent chacune 10 actions de fondateurs)

Maison Sina	5
Maison Eskelès	5
Maison Rothschild	5
Sellier de Leipsick	5
Dufour de Leipsick	5
Chevalier de Réali à Venise....	5

 Actions laissées à votre disposition Total..30

De plus vous êtes inscrit sur le registre des fondateurs pour 10 actions de fondation, le Baron de Bruck pour 10 également et le Chevalier Revoltella pour 5.

Sur la liste fautive M. de Revoltella est pour 10 parts et non pour 5 et M. de Bruck pas du tout

En tout 55 actions de fondation pour l'Autriche.

J'ai écrit à Mrs. Dufour-Ferone et à Mr. Sellier de Leipsick afin de les nommer administrateurs de la Compagnie pour une partie de l'Allemagne et des Etats du nord de l'Europe; je les ai priés de désigner des agents parmi leurs correspondants en Suède, en Danemarck, dans les villes

anséatiques, en Prusse, en Bavière, à Francfort Etc. Je les autorise à accepter pour tous ces pays des demandes d'actions jusqu'à concurrence de Dix millions de francs.

Quant à la question politique l'Empereur est tout à fait d'avis de la subordonner à l'organisation de la Compagnie qui présentera un corps suffisant contre lequel probablement l'opposition n'aura point de prise et dont les gouvernements du Continent seront alors autorisés à protéger la marche s'il avait besoin d'être défendu. Ceci me paraît fort sage et se trouve d'ailleurs conforme à l'opinion que j'ai toujours eue sur l'intervention des gouvernements qui devait suivre et non précéder le commencement d'exécution d'une entreprise commerciale et industrielle.

Passage confidentiel.

L'essentiel c'est que je suis assuré que l'action de mon gouvernement ne me manquera pas le jour où elle sera nécessaire, et dès à présent outre les conseils que l'ambassadeur de France à Constantinople a été chargé de donner à la Porte, en faveur de l'entreprise, le Comte WALEWSKI a déclaré à Pasa Pacha avant son départ pour Londres que l'Empereur s'intéressait particulièrement à l'entreprise du Canal de Suez, qu'il avait le désir de voir le Sultan donner dans cette circonstance une preuve d'initiative et d'indépendance et que la conduite observée jusqu'à présent par la Turquie dans cette affaire constituait en définitive un grief de la France envers elle.

Fin

La réponse ministérielle à la dépêche de Mr. Thouvenel qui accompagnait mes notes adressées à lui et à M. Bulwer, a été la confirmation des précédentes instructions en faveur du Canal, l'invitation de profiter de l'argument de Djeddah pour démontrer l'intérêt de la Turquie et l'assurance de l'appui officiel lorsque le mouvement de l'opinion publique et la

Constitution de la Compagnie auront justifié l'intervention des gouvernements.

J'ai trouvé à mon retour à Paris Madame Delamalle dans un déplorable état de santé, mais son énergie et son courage la soutiennent encore.

Je suis toujours dans la plus grande inquiétude sur le résultat de cette cruelle maladie.

Je vous renouvelle, mon cher ami, l'expression de mes sentiments les plus affectueux et dévoués.

Signé: Ferd. de Lesseps.